

# Vivre à Saint-Laurent l'Abbaye



## Bonjour !

Ça y est, les mois de vacances de juillet et août sont passés et nous nous apprêtons à entrer dans l'automne et à reprendre nos activités habituelles.

Cet été, la fête municipale du 14 juillet a été bien fréquentée par les habitants avec les jeux et la petite collation, mais la météo n'a pas été très favorable pour les activités organisées par le Comité des fêtes et l'ASPAS. Il y a eu, soit des périodes caniculaires, soit des épisodes orageux. La brocante de juillet a ainsi été réduite à cause de la pluie et celle de fin août a été annulée car de violents orages étaient annoncés.

La rentrée scolaire du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) s'est bien passée. Notre garderie du matin et du soir accueille plus d'écoliers que l'an passé avec actuellement 5 enfants. En semaine, le cœur de notre village est maintenant plus vivant avec la présence devant la mairie de 3 commerçants le mardi matin : un boulanger, un maraicher et une marchande de fromages de chèvre ; le mardi soir : O D'lices burgers ; le jeudi matin : une coiffeuse et le vendredi matin : le boulanger.

La continuité de ces différents services de proximité dépend maintenant de nous tous en allant nous approvisionner régulièrement auprès d'eux. Ils ont permis de créer un lieu de rencontre et de convivialité qui est déjà très apprécié par plusieurs d'entre nous et cela nous permet de limiter nos déplacements vers les villes voisines.

Le Maire, Jean BERTIN

## Projets achevés...

**Carte communale** : La commune de Saint-Laurent l'Abbaye vient de recevoir l'arrêté de la préfète de la Nièvre approuvant notre carte communale.

Ce document est important car il permet d'avoir des surfaces de terrain qui deviennent constructibles à l'habitat. L'Etat bloquait depuis plusieurs mois les permis de construire de constructions nouvelles pour l'habitation. Il considérait que le RNU (Règlement National d'Urbanisme) n'était plus applicable depuis la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui fixe un objectif de zéro artificialisation nette.

Ce dossier initié par Jean Fournier en fin d'année 2022 avait reçu un accord favorable du lancement de l'étude par Conseil municipal le 23 février 2023. Il aura fallu 30 mois pour le mener à bien par les différentes équipes municipales de notre commune.

## Projets en cours...

**Assainissement rue Gâteau** : A la construction du lotissement de la rue Gâteau il n'a pas été prévu d'exutoire aux fossés. Actuellement, le trop plein du fossé côté impair s'écoule en traversant la propriété du numéro 3 de cette rue. Les nouveaux propriétaires acceptent temporairement cette gêne et pour protéger leur habitation ils ont pris à leur charge la création d'une rigole allant de leur entrée jusqu'au fond de leur propriété.

Afin de pallier cette contrainte, il est prévu de raccorder le fossé par une canalisation pluviale à l'évacuation actuelle située à environ 80 mètres.

Une consultation d'entreprises est en cours, nous sommes en attente de la remise de leurs offres.

## L'abbaye de Saint-Laurent

La commune, après une consultation publique, a confié à la société Nièvre Aménagement une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aider à définir ce qu'il est possible de réhabiliter sur l'abbaye. Pour mémoire, le legs de madame Jeanne Pautrat, géré par la Camosine, est affecté exclusivement à la sauvegarde de l'abbaye et finance une étude.

Celle-ci a débuté en juin 2025. Nièvre Aménagement a constitué une équipe composée de madame Sourd Tanzi (architecte du patrimoine), du cabinet Gerboa (spécialisé en structure du bâti) et de monsieur Machefer (économiste spécialisé en bâti monumental). Trois phases sont prévues : le diagnostic de l'existant, la faisabilité avec une approche de la programmation et un rendu final qui sera établi avec les orientations du groupe de travail qui se compose de la Camosine, de l'ASPAS et de la commune de Saint-Laurent l'Abbaye. Début octobre, Nièvre Aménagement présentera les premières conclusions des experts.

En vue de présenter notre dossier complet de demande de subvention à l'Etat, la Camosine a sollicité une historienne qui présentera publiquement son mémoire de l'histoire de notre abbaye le 12 octobre prochain, salle de la grange. Une étude archéologique sera aussi réalisée par un doctorant.

## Vie des associations

**Assemblée générale de La Protectrice** : L'assemblée générale de la Protectrice, société de chasse de la commune de Saint-Laurent l'Abbaye s'est tenue le vendredi 5 septembre 2025 à La grange. Son président Philippe Gilet a été réélu, il est secondé par deux vice-présidents, Gilles Léger et André Szymanski. Cette association compte 14 membres, elle est bien gérée avec des finances saines. Il y règne un esprit de camaraderie et d'entraide à la pratique de leur loisir.

## Retour sur les animations estivales...

### 9 août : Sortie à Saint-Fargeau

18h30, départ de 44 adhérents du Comité des Fêtes de Saint-Laurent l'Abbaye pour le cadre exceptionnel du parc du château de Saint Fargeau. Ils ont dîné dans une ambiance sereine au restaurant *Le Bistrot du Château*. Puis, tranquillement, ils ont rejoint leurs places pour le magnifique spectacle. Pendant plus d'1h30 et sur un rythme époustouflant, 1000 ans d'histoire ont défilé sous leurs yeux. Après le feu d'artifice de clôture, retour pour Saint-Laurent vers 1h00 du matin.



### Le 14 juillet



Une quarantaine de personnes a participé à l'évènement organisé conjointement par la Municipalité et le Comité des fêtes de Saint-Laurent l'Abbaye. Les enfants se sont régalés avec les jeux préparés pour l'occasion et bien sûr par les excellentes crêpes... les adultes aussi !

La journée s'est terminée par un buffet offert par Monsieur le Maire.

Encore un grand merci aux bénévoles et à tous ceux qui ont fait en sorte que cette journée soit un succès.

## 29 mai : vide-greniers

Une cinquantaine d'exposants a occupé l'esplanade derrière l'abbaye, le parking et le terrain de basket rue des vignes. La journée a commencé avec une brume matinale, rapidement dominée par le soleil le reste de la journée. De très nombreux visiteurs ont trouvé leur bonheur parmi les stands et les exposants ont été ravis de leur journée.



## 17 mai : Célébration de la centenaire du village



Le 17 mai, plusieurs habitants de Saint-Laurent l'Abbaye se sont joints à la famille de Jeannette Larrauffie pour célébrer ses 100 ans. Une belle fête d'anniversaire a été organisée par son fils en collaboration avec le Comité des fêtes et la Municipalité de Saint-Laurent l'Abbaye.

Il faut rappeler que Jeannette a été adhérente et bénévole très active au sein des associations de la commune.

## Animaux domestiques...

L'article 1243 du Code civil rappelle la responsabilité civile du propriétaire d'un animal domestique : celui-ci est responsable des dommages causés par son animal, qu'il soit sous sa garde ou non. Le propriétaire peut être tenu pour responsable si son animal provoque un accident ou cause un préjudice matériel ou corporel à autrui.

Nous appelons à la responsabilité les propriétaires de chiens et chats pour :

- Respecter la réglementation relative à l'identification et vaccination des animaux ;
- Lutter contre la divagation des animaux. Un chien est en divagation lorsqu'il est sans surveillance, hors de portée de rappel ou à plus de 100 mètres de son maître ou de la personne qui en est responsable ;
- Lutter contre la prolifération des chats dans le village en stérilisant ses animaux.

Nous rappelons également que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (esplanade de l'abbaye, abords du Crau, etc.) et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine communal.

## Evènements à venir...



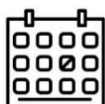
ASPAS

- **Journées du patrimoine** : Visites organisées par l'ASPAS les **20-21 septembre à 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30**. Renseignement auprès de Geneviève LEGUAY : 03 86 26 13 84 / 06 76 64 23 73 ou Patrick PERNET : 06 07 91 49 95
- **Marché de l'Avent** : **29 novembre** - Salle La grange



Comité des fêtes

- **Déjeuner dansant** : le **26 octobre** - Salle des fêtes de Pigny
- **Sortie Théâtre à Paris** : **Dimanche 16 novembre**. Comédie musicale « Les producteurs »  
Renseignement auprès de Patrick PERNET : 06 07 91 49 95



- **Conférence sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Laurent** : **12 octobre** salle La grange